

tenue sous la présidence de Madame VISEUR-FERRÉ, assisté(e)
de Madame PREAUD et Monsieur GARRIDO, Conseillers
En présence de Madame CARVALHO, Rapporteure publique
Madame DEGLOS, Greffière

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2304593	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demande la condamnation de la commune de Labruguière à lui verser la somme de 31 389,66 euros en réparation des préjudices subis lors de la collision survenue le 5 septembre 2019 entre le TER 872456 et un poids-lourd	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SNCF RESEAU	UGGC AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE LABRUGUIERE	ARCAMES AVOCATS
Observateur	SNCF Voyageurs ATEMAX FRANCE AIG EUROPE SA	BERGER THIERRY CABINET DECHEZLEPRETRE CABINET DECHEZLEPRETRE
02)	DOSSIER N° 2305247	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demandent la condamnation de la commune de Labruguière à lui verser la somme de 25 662,48 euros en réparation des préjudices subis lors de la collision survenue le 5 septembre 2019 entre le TER 872456 et un poids-lourd	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE ATEMAX FRANCE SA AIG EUROPE	CABINET DECHEZLEPRETRE CABINET DECHEZLEPRETRE
Défendeur	COMMUNE DE LABRUGUIERE PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE SNCF RESEAU SNCF Voyageurs	ARCAMES AVOCATS UGGC AVOCATS BERGER THIERRY (Cour)

14 heures 00

03)	DOSSIER N° 2401879	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demandent la condamnation de la SNCF à leur verser la somme de 25 662,48 euros en réparation des préjudices subis lors de la collision survenue le 5 septembre 2019 entre le TER 872456 et un poids-lourd	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ATEMAX FRANCE	CABINET DECHEZLEPRETRE (Cour)
	AIG EUROPE SA	CABINET DECHEZLEPRETRE (Cour)
Défendeur	SNCF RESEAU	UGGC AVOCATS
04)	DOSSIER N° 2400712	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demande le paiement d'une indemnité compensatrice de congés payés non pris en raison de sa maladie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T	JURICIAL (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER ARIEGE COUSERANS	
05)	DOSSIER N° 2401794	RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 4 janvier 2024 refusant de reconnaître l'imputabilité au service d'un accident de travail survenu le 10 octobre 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame J	Maître GUTIERREZ Déborah
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE	Maître SABATTE Gilles (Cour)

14 heures 00

06)

DOSSIER N° 2402518

RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic GARRIDO

Titre de l'affaire Demande la condamnation du centre hospitalier à lui verser la somme de 72 006 euros en raison des conséquences dommageables résultant d'une maladie professionnelle déclarée

Nom des parties

Demandeur

Madame C

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

Observateur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA
HAUTE-GARONNE

Représentants des parties

HIRTZLIN-PINÇON OLIVIER (Cour)

Maître SABATTE Gilles (Cour)

Arrêté le 10/03/2026